

Principes harmonisés en matière de soins à domicile

Les Principes Harmonisés énoncent les valeurs qui sous-tendent les soins à domicile et de proximité partout au Canada. Reposant sur de vastes consultations menées auprès de 350 intervenants parmi les gouvernements, les administrations sanitaires et les prestataires de services, ces principes fournissent un cadre commun pour les soins à domicile au Canada, sans toutefois prescrire un mode de financement, d'administration ou de prestation de soins en particulier. Largement acceptés par les instances gouvernementales et les parties prenantes des soins à domicile, ils encadrent l'élaboration des politiques et programmes en matière de soins de santé pour en assurer la cohérence et la grande qualité d'une collectivité publique et d'une région à l'autre.

Les principes harmonisés en matière de soins à domicile sont conformes aux normes de qualité définies par les organismes nationaux d'agrément, notamment les normes du programme Qmentum d'Agrément Canada, conçu pour mettre l'accent sur la qualité et la sécurité, et les normes de service aux aînés de CARF Canada.

L'adoption des principes harmonisés en matière de soins à domicile jette les bases pour établir des normes et des indicateurs à l'échelle nationale et partager les pratiques prometteuses. Point de départ pour une transformation des services, ces principes ont pour objectif :

- de meilleurs soins grâce à une approche proactive et intégrée de la santé et du bien-être;
- de meilleurs résultats par l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'efficacé;
- un meilleur rendement des investissements en soins à domicile

Les soins à domicile au Canada

Les soins à domicile se définissent comme suit : « une gamme de services fournis à des gens de tous âges, au domicile ou dans la collectivité, qui englobent la promotion de la santé, l'enseignement, l'intervention curative, les soins palliatifs, la réadaptation, le soutien et l'entretien ménager, l'adaptation et l'intégration sociales, ainsi que le soutien au proche aidant ».¹

Les services de soins à domicile financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont gérés par des coordonnateurs de soins ou des responsables de cas et fournis par des praticiens dont la profession est réglementée ainsi que par des prestataires de soins non réglementés (préposés en soutien à domicile et en soins personnels, etc.).

¹ Les proches aidants, également appelés aidants naturels, sont des proches (membres de la famille, voisins, amis, etc.) qui prodiguent des soins non rémunérés à une personne atteinte d'un handicap cognitif ou physique ou d'une maladie chronique ou mortelle.

Soins centrés sur le patient et ses proches

les patients et leurs aidants sont au centre de la planification et de la prestation des soins.

- Favoriser l'autonomie et l'autosuffisance.
- Intégrer des pratiques de sécurité dans tous les soins aux patients et dans la prestation des services.
- Respecter et satisfaire les besoins psychosociaux, physiques et culturels.
- Reconnaître les forces des patients et de leurs aidants, et faire d'eux des partenaires dans les soins.

Soins accessibles

Les patients et leurs aidants bénéficient d'un accès équitable et cohérent à des soins appropriés.

- Assurer la prestation de soins adaptés et uniformes par tous les fournisseurs et dans l'ensemble des provinces et territoires.
- Aider les patients et leurs aidants à mieux comprendre les besoins et options en matière de soins ainsi que les conséquences de leurs décisions et de leurs gestes.
- S'assurer que les soins sont appropriés en les personnalisant en fonction des besoins particuliers des patients et de leurs proches.

Soins responsables

Les résultats pour les patients, les fournisseurs et le système sont gérés, atteints et communiqués.

- Mettre l'accent sur le renforcement de la capacité et l'amélioration du rendement.
- Assurer la transparence au moyen d'un système convivial de communication de l'information sur la prestation des services et les résultats.
- Utiliser les indicateurs de rendement et les résultats pour éclairer la planification et la prestation des soins et services.
- Favoriser l'exercice d'une gouvernance et un leadership adaptatifs dans le but de faciliter le changement et la collaboration.

Soins fondés sur des données probantes

La prestation des soins est éclairée par l'expertise clinique, les valeurs des patients et les meilleures données probantes disponibles.

- Réunir et appliquer les données issues de la recherche, l'expertise des fournisseurs et l'expérience des patients.
- Utiliser des outils et soutiens standardisés pour renforcer la qualité des services et des programmes proposés.
- Instaurer une culture de l'innovation et de l'ingéniosité.

Soins intégrés

Les besoins des patients sont satisfaits grâce à une planification coordonnée au niveau clinique et au niveau des services et à une prestation faisant appel à de multiples professionnels et organismes.

- Établir de solides partenariats fondamentaux entre les soins à domicile et les soins primaires.
- Optimiser l'utilisation des ressources du système et favoriser une navigation sans obstacle entre les services grâce à la coordination des soins.
- Faciliter la concertation au niveau de la planification et de la prise de décisions, et encourager la communication ouverte.
- Faire participer les secteurs des soins de santé et des services sociaux en mettant l'accent sur la continuité pour le client.

Soins durables

Les patients dont les besoins peuvent raisonnablement être satisfaits à domicile recevront les services et les mesures de soutien nécessaires à cette fin.

- Utiliser les besoins actuels et futurs de la population aux fins de la planification des politiques stratégiques et du système.
- Moderniser la prestation par l'exploration et la mise à l'essai de nouveaux modèles de financement et de service.
- Planifier et gérer les ressources humaines en santé, en prévision des fluctuations courantes et à venir de l'offre et de la demande.
- Élaborer de nouvelles méthodes d'approvisionnement stratégique pour évaluer et adopter les innovations et les nouvelles technologies.